

RECOMMANDATIONS DU GROUPE *AD HOC* DE L'ACCOBAMS SUR LE « LTMP »

AVANT-PROPOS

Lors de la 14ème Réunion du Bureau de l'ACCOBAMS en janvier 2022, le Bureau a convenu d'établir un groupe *ad hoc* composé de Points Focaux Nationaux pour soutenir la préparation du projet de Résolution sur le Programme de Surveillance à Long Terme de l'ACCOBAMS en vue de faciliter les discussions et la décision de la MOP8, en particulier sur les implications budgétaires et financières. Ce groupe s'est réuni en ligne le 21 avril et le 15 juin 2022.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations qui suivent reflètent le point de vue du groupe *ad hoc* sur la façon dont le programme de surveillance à long terme de l'ACCOBAMS pour estimer les tendances de l'abondance et de la distribution des cétacés, annexé à la Résolution, devrait être financé.

Ces recommandations sont fondées sur un budget estimé à 2,8 millions d'euros pour une période de six ans (voir [Estimation budgétaire en Annexe](#))

Au cours des réunions, le groupe *ad hoc* a abordé 4 questions principales et a conclu sur une série de recommandations supplémentaires :

– Quel scénario de financement doit-on privilégier ?

Le groupe *ad hoc* a conclu que bien qu'un scénario basé uniquement sur un "**financement interne**" soit le moyen le plus durable de financer le LTMP, certaines Parties pourraient avoir des difficultés à contribuer au budget. Nonobstant le fait que certains pays pourraient apporter un soutien volontaire supplémentaire au LTMP, ce modèle de financement semble loin de devenir l'option la plus viable.

Un scénario entièrement basé sur un "**financement externe**" n'est pas considéré non plus comme réaliste par le groupe *ad hoc*, car il semble peu probable qu'un bailleur de fonds accepte de soutenir le budget total du LTMP.

Recommandation 1 : le groupe *ad hoc* recommande d'utiliser un scénario combinant financements interne et externe, comme cela a été fait pour le projet ASI.

– Dans quelle mesure les parties doivent-elles contribuer au financement du LTMP ?

Le projet ASI a été financé par des sources externes à hauteur de près de 70% du budget total (soutien en nature non inclus). Conscient qu'il pourrait être plus difficile d'obtenir un tel soutien à l'avenir (en raison de la fermeture de la Fondation MAVVA), le groupe *ad hoc* a convenu que la contribution financière des Parties devrait être augmentée par rapport à celle prévue pour le projet ASI.

Recommandation 2 : Les Parties sont invitées à financer le LTMP à hauteur de 40% minimum de son budget total estimé par des contributions volontaires. Selon le [budget estimé du LTMP en annexe](#), cela représenterait environ 1,1 million d'euros.

Recommandation 3 : pour les prochains suivis synoptiques à l'échelle des bassins en Méditerranée et en mer Noire en 2024-2025, les Parties sont invitées à annoncer leur éventuelle Contribution Volontaire lors de la 8ème Réunion des Parties et à fournir leurs Contributions Volontaires au plus tard en juin 2023 afin de permettre un début effectif de la préparation des suivis un an avant leur mise en œuvre.

– **Quels sont les financeurs à approcher en priorité ?**

Il est essentiel de mobiliser des partenariats dans les prochains mois pour qu'ils entreprennent des activités de surveillance et soutiennent le LTMP. La priorité doit être donnée à l'identification/mobilisation de partenaires financiers ciblés et à transmettre le message sur l'importance de mettre en œuvre le LTMP, ce dernier pouvant répondre à leurs propres stratégies/politiques/contributions en matière de préservation des écosystèmes marins et de développement durable (changement climatique, pêche, pollution, tourisme, transport maritime, ...). L'adoption et la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'ACCOBAMS serviront à augmenter la visibilité et la réputation de l'ACCOBAMS, ce qui sera un atout pour identifier et approcher des partenaires financiers externes pour le LTMP.

Recommandation 4 : le Secrétariat de l'ACCOBAMS, en collaboration avec les Points Focaux Nationaux, devrait organiser un suivi systématique/permanent des programmes/projets et des appels d'offres et à propositions qui pourraient offrir des opportunités de financement des activités du LTMP. Les donateurs potentiels devraient être informés des résultats et des réalisations de l'ASI.

Le groupe *ad hoc* souhaite également ajouter la recommandation suivante :

Recommandation 5 : afin d'optimiser les ressources humaines, techniques et financières pour le LTMP, les Parties sont fortement encouragées à :

- fournir des soutiens en nature au LTMP car ce type de soutien a été déterminant dans le succès de l'ASI ;
- optimiser les fonds publics disponibles pour la surveillance de la biodiversité dans la zone de l'ACCOBAMS, y compris les fonds structurels de l'UE (ex Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture)
- harmoniser et coordonner leurs processus et protocoles de surveillance et rechercher des synergies entre les activités existantes, en particulier dans le contexte des obligations de surveillance et de rapportage de l'UE en vertu de la Directive Cadre Stratégie Marine et de la Directive Habitat, ainsi que dans le cadre de l'Approche Écosystémique des Conventions de Barcelone et de Bucarest.

Ils devraient également :

- évaluer la faisabilité de mécanismes de financement ciblés innovants en accord avec la stratégie de financement de l'ACCOBAMS (Résolution 7.5) ;
- élaborer des stratégies et des directives opérationnelles pour leur mise en œuvre (parrainage, financement participatif, programmes de compensation, ...)
- développer de nouveaux mécanismes de financement pour soutenir le LTMP à long terme.



ESTIMATION BUDGETAIRE POUR LES SUIVIS DU LTMP EN MER MEDITERRANEE ET EN MER NOIRE

Lors de la première réunion du groupe *ad hoc* établi conformément à la décision du BU14, les membres du groupe *ad hoc* ont invité le Secrétariat à préparer une estimation budgétaire pour les prochains suivis du LTMP en Méditerranée et Mer Noire.

Le budget estimé ci-dessous a été préparé en prenant en considération les coûts/dépenses réel(le)s qui ont eu lieu pour mettre en œuvre les projets ACCOBAMS Survey Initiative et CeNoBS en Méditerranée et en Mer Noire au cours de la période 2017-2022 ainsi que certaines recommandations issues de l'évaluation intermédiaire ASI menée en 2021.

Grâce à l'expérience acquise par l'ASI, certains coûts peuvent être optimisés pour la réplique des suivis futurs. Cependant, ce budget suit un scénario optimiste et des estimations relativement basses. Il est important de garder à l'esprit les augmentations potentielles des coûts qui dépendront de l'évolution du marché et de l'inflation au moment des prochaines suivis et qui ne peuvent être estimées dans le contexte actuel. Par exemple, les prix des carburants sont susceptibles d'augmenter sensiblement par rapport aux prix de 2018-2019.

Budget estimé (en Euros)		
Composante 1 Préparation des suivis	Préparation scientifique, technique, administrative et logistique des opérations de suivi Cette composante couvre toutes les dépenses liées à la préparation des campagnes de suivi aériennes et maritimes d'un point de vue administratif, scientifique, technique et logistique : elle comprend notamment les contrats du coordinateur scientifique et des experts qui aideront à la conception des suivis et à la préparation du logiciel, à l'identification des plateformes de suivi, à la préparation des demandes d'autorisation et autres permis pertinents, aux réunions des membres du Groupe de Contacts Nationaux et aux ateliers de formation sur les protocoles de collecte de données pour les équipes de terrain.	250 000 €
Composante 2 Mise en œuvre des suivis	Mise en œuvre des suivis aériens et par bateau Cette composante couvre les dépenses liées au travail sur le terrain. Cela comprend la location d'avions et de bateaux (contrats directs ou par le biais d'organisations partenaires au niveau national), l'achat d'équipement, les contrats des observateurs et des chefs d'équipe (pour ceux qui ne sont pas nommés par leur pays en tant que contribution en nature) et tous les coûts liés à la vie quotidienne des équipes pendant l'enquête.	2 000 000 € ¹

¹ Ce montant est basé sur les coûts réels des activités liées à l'ASI et CeNoBS, mais il est important de considérer que les prix de location d'avions et de bateaux peuvent augmenter de manière significative en raison du prix du carburant en particulier.

<p>Composante 3 Analyse des données et interprétation des résultats</p>	<p>Analyse des données collectées et établissement de recommandations de conservation</p> <p>Cette composante couvre l'analyse et l'interprétation des données collectées (abondance et distribution des espèces ; Identification, caractérisation et localisation des habitats critiques et préférentiels), en suivant les méthodes d'analyse utilisées pendant l'ASI (2017-2022). Les dépenses connexes comprennent l'engagement d'experts en analyse de données pour produire les rapports de résultats, notamment par le biais de réunions de consultation avec les équipes de suivi et les experts nationaux, et d'un atelier régional pour l'interprétation des résultats dans une perspective de conservation.</p>	<p>250 000 €</p>
<p>Composante 4 Coordination et communication / sensibilisation</p>	<p>Coordination par le Secrétariat de l'ACCOBAMS & Communication / sensibilisation</p> <p>Les dépenses de coordination comprennent un responsable de projet dédié sur une période de 3 ans, secondé par un assistant administratif (1 an) pour soutenir la phase de mise en œuvre des suivis, les réunions du Comité de Pilotage, les déplacements du personnel du Secrétariat liés à la coordination et l'assistance externe en matière de préparation administrative.</p> <p>Les dépenses de communication et de sensibilisation couvrent notamment l'organisation d'événements dans le cadre de la campagne de suivi, y compris par des équipes locales et nationales, l'élaboration de supports de communication (campagne sur les médias sociaux, film, photos, brochures, expositions, etc.), la participation à des conférences pour partager les résultats, l'organisation d'événements sur les résultats des suivis ainsi que le soutien aux équipes locales et nationales pour l'organisation d'événements spécifiques</p>	<p>300 000 €</p>
<p>TOTAL</p>		<p>2 800 000 €</p>